

## APRÈS LE REPAS

Le rôle de l'animateur durant ce temps « d'après repas » est d'aider l'enfant à trouver un juste équilibre entre 2 forces antagonistes : d'un côté l'envie de se défouler et de l'autre, son horloge biologique qui a besoin de repos.

Chaque enfant étant différent, ses besoins et envies ainsi que son mode de récupération, peuvent varier ; c'est la raison pour laquelle, dans le respect du PEDT, différents pôles d'animation sont proposés en garantissant mixité et découverte, dans le respect de l'autre.

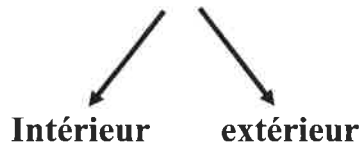
### Activités et jeux calmes encadrés :

- Echecs
- Aquarelle
- Petits bricolages
- Musique
- Pétanque
- Tir à l'arc et sarbacane

Individuel/Collectif

### AU CHOIX

⇒ Donner à jouer en libre service



⇒ Ne rien faire - sans perturber le collectif ni ses différentes composantes

⇒ S'animer seul(s) sans s'exciter, ni exciter les autres

### Activités et jeux + dynamiques encadrés :

- Tennis fronton
- Tir aux buts
- Epervier
- Ballon tomate
- Dauphin-dauphine

Individuel/Collectif

### Activités et jeux calmes non encadrés

### DEDANS et/ou DEHORS

*Par école, plus de 50 jouets et jeux de société à disposition et des espaces spécifiques aménagés (jeux de construction, de société, de lancer, etc.)*

### Activités et jeux dynamiques non encadrés

Un animateur dit « de surveillance » est garant du climat convivial, il repère les conduites atypiques ou isolées, veille à ce que les ardeurs soient tempérées et maîtrisées, il sert de médiateur si nécessaire.